



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 2024-215, pour la propriété ci-après mentionnée, lors de la séance ordinaire qui se tiendra **le lundi 7 octobre 2024 à compter de 19 h 30**, au Centre multifonctionnel, 81, rue Hooper à Saint-Lambert.

471, RUE GREEN

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser un pourcentage d'aire végétalisée de 36,6% en cour avant secondaire sud, contrevenant au pourcentage minimal de superficie végétalisée pour une cour avant secondaire qui est de 60% pour les groupes installation communautaire.

Disposition visée: *Article 7.2.4 du Règlement de zonage 2024-215*

Une présentation du dossier est disponible sur le site web.

En conséquence, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire qui se tiendra **le 7 octobre 2024**.

DONNÉ à Saint-Lambert ce 20 septembre 2024.

La directrice du Greffe, du contentieux et de l'urbanisme.

Cassandra Comin Bergonzi

Cassandra COMIN BERGONZI

GREFFIÈRE